

VH/AC

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 77-45 du 25 Février 1977

chargeant le Camarade François KOUYAMI,  
Ministre de la Jeunesse, de la Culture  
Populaire et des Sports, de l'intérim du  
Camarade Vincent GUEZODJE, Ministre de  
l'Enseignement du Premier Degré pour compter  
du 21 Février 1977.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU le décret N° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;

VU le décret N° 76-46 du 19 Février 1976, déterminant les services rattachés à la  
Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouver-  
nement,

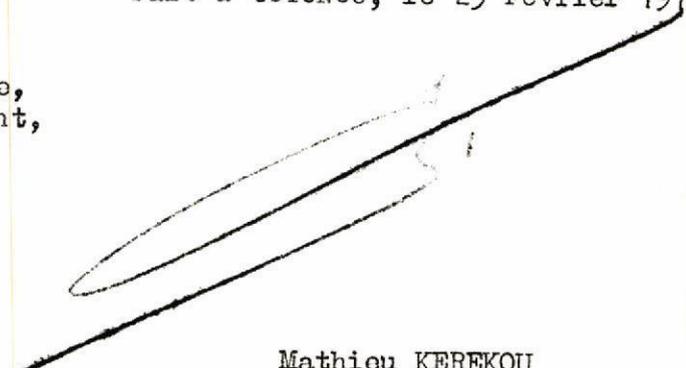
D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Pour compter du 21 Février 1977, le Camarade François KOUYAMI,  
Ministre de la Jeunesse, de la Culture Populaire et des Sports, assurera l'intérim  
du Ministre de l'Enseignement du Premier Degré, pendant l'absence du Camarade  
Vincent GUEZODJE.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 25 Février 1977

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 CNR 4 MEPD-MJCPS 6 autres ministères 13 SGG 4 SPD 2  
DPE-DGAJL-INSAE 6 IEAA-IEEF-DCCT-ONEPI-Gde Chano. 5 BN-UNB-FSJEP 6 JORPB 1.-